AISNE

ORIGNY-EN-THIERACHE

Folle dangereuse. — Jeudi matin, des employés de la ligne du chemin de fer du Nord et le personnel de la gare d'Origny, remarquèrent qu'un individu s'occupait à démonter les disques servant à indiquer les diverses mesures à prendre pour la sécurité des voyageurs.

Ils s'emparèrent de cet individu qui leur opposa une énergique résistance et la gendarmerie d'Hirson, prévenue, arriva sur les lieux pour en prendre possession et procéder aux constatations d'usage.

Ce serait, paraît-il, un déséquilibré sur lequel on trouva des lettres et un certificat au nom de Gribout, parti le 5 avril dernier de chez M. Villain, entrepreneur de battage, à Bronard, où il s'était embauché.

Sur l'ordre de la mairie d'Origny, il fut ramené à Hirson.

Il serait originaire de Saint-Michel, âgé de 21 ans et aurait servi au 72e de ligne, où il aurait été réformé.

ETREILLERS

Grande Fête. — Dimanche 19 juin, à l'occasion de la fête patronale, la fanfare L'Union Musicale, et la société de gymnastique La Tricole, d'Etreillers, organisent une grande fête de musique et de gymnastique, avec le gracieux concours des fanfares de Marteville et de Savy.

Voici le programme :

A 10 heures t/4, la fanfare et la société de gymnastique se rendront à la messe de la fête patronale ;

A 10 heures 30, grand'messe de Dumontier ton, exécutée par la fanfare.

A 6 heures, la société de gymnastique et la fanfare se rendront à l'entrée du village pour recevoir les fanfares de Savy et Marteville.

A 3 heures 30, défilé des sociétés à travers les rues.

A 4 heures, grand concert donné sur la Place, par la fanfare L'Union Musicale, d'Etreillers, directeur M. Paul Deleruelle ; la fanfare les Amis réunis, de Marteville, directeur, M. Démarcy et la Fanfare de Savy, directeur M. le docteur Dufour.

Entre chaque concert, exercices d'ensemble, et pyramides par la société de gymnastique et de tir « La Tricole », d'Etreillers, sous la direction de M. Cané Elie, chef.

BELGIQUE

BRANOUTRE

VOL SACRILÈGE

On se souvient de l'inoubliable cérémonie qui eut lieu, il y a moins d'un an, pour l'érection d'une immense croix à proximité de la frontière française.

D'audacieux malandrins ont brisé le trono destiné à recevoir les offrandes des fidèles, et pénétrant dans une petite ferme non loin du calvaire, y ont dérobé une somme de 250 francs.

Espérons que la justice saura mettre la main au collet de ces ignobles malfaiteurs.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée de

Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 18 juin

Présidence de M. Meusy, vice-président

EXPLOITS D'APACHES A ROUBAIX

Le public habitué des audiences est considérablement augmenté aujourd'hui : cette affluence est due à une affaire dans laquelle sont compromis quatre apaches roubaisiens.

Il s'agit de René Vermassen, 26 ans, frère du célèbre «Vermassen, l'introuvable auteur du crime de Leers — d'Arthur Rousseboom, 17 ans, d'Henri Delepeu et de Robert Brys.

Ces individus ont subi de nombreuses condamnations.

Le 25 mai dernier, se trouvant tous en état d'ivresse, ils brisèrent les verres, les litres et le mobilier dans un estaminet de la rue de l'Avocat, à Roubaix, puis satisfaits, ils se rendirent dans un autre établissement, rue de la Chapelle-Carpette.

Les agents de sûreté Flévet et Rancelot s'y présentèrent bientôt et demandèrent à examiner le livre des logeurs. Ce fut suffisant pour provoquer la colère des apaches.

Les agents furent malmenés et ce ne fut qu'avec l'aide de plusieurs autres collègues, qu'ils réussirent à conduire au poste les ivrognes, à l'exception toutefois de Brys, qui ne fut arrêté que ces jours derniers.

A l'audience, les quatre individus nient tout, sauf l'ivresse. Les agents sont catégoriques dans leurs dépositions.

M. Debrouwer, substitut, réclame pour ces bandits », « le fléau de la population », « terreur des habitants », une répression sévère et exemplaire.

Après plaidoirie de Mes Brackers d'Hugo, les quatre prévenus sont condamnés à quinze mois de prison, 25 francs d'amende pour les délits, 12 francs d'amende pour les dommages mobiliers et 5 francs d'amende pour l'ivresse.

UN GARÇON DE CAFE VOLEUR

Vers la fin du mois de mai, un garçon de café Georges Léon, employé au Jardin des Fleurs, à Lambersart, disparaissait de chez son patron, en emportant une somme de 49 fr. 50 et une bicyclette.

Il n'alla pas loin ; il se fit arrêter à Roubaix au moment où il vendait le vélo dans un estaminet de la rue du Bassin.

Georges Léon est condamné à un mois de prison.

UN CAMBRIOLAGE A ESCOBECQUES

Il y a quelque temps, un homme de peine, Adolphe Finne, 31 ans, sans domicile, s'introduisait par escalade et effraction, dans le château, en ce moment inhabité, de Mme Verley, propriétaire à Henbourdin.

Il faisait main basse sur différents objets et des vêtements, le tout d'une valeur de 200 francs.

Finne a souvent été condamné, notamment à un an de prison, pour vol commis au préjudice d'un militaire.

Après plaidoirie de Me Pruvost, Finne est condamné à deux ans de prison.

UN VOLEUR QUI SE REPENT

Dans le courant du mois d'avril, le tribunal correctionnel de Lille condamnait à 29 mois de prison et à 10 ans d'interdiction de séjour, Maurice Monlez, 18 ans, demeurant à Roubaix, pour cambriolage.

L'individu fut transféré à la prison de Loos. Il y a quelques jours, il écrivit au Procureur de la République, pour se reconnaître l'auteur de deux vols commis en 1909, et dont les coupables n'avaient pu être découverts.

Il s'agit d'un vol de bijoux commis le 10 avril 1909, chez Mme Adolphine Bonta, cabaretière, rue de Lannoy à Roubaix et d'un autre vol de fils télégraphiques commis dans la nuit du 15 au 16 avril sur le talus près de la gare de Fives-Saint-Maurice.

A l'audience Monnles renouvelle ses aveux.

Le tribunal le condamne à trois ans de prison et ordonne la confusion des peines.

POUR LES ASSISES

Le tribunal est appelé à statuer sur un cambriolaire, commis le 15 mars dernier, à Don-Sainghin.

Charles Gryson, 34 ans, à Roubaix ; Henri Vanstreenkiste et Louis Martin, ces deux derniers en fuite, ont pénétré par escalade et effraction chez M. Pan Koucke, épicier et débitant de tabacs.

Ils ont emporté pour plus de 600 francs de différents objets.

Le tribunal se déclare incompétent et renvoie Gryson et ses complices devant les assises.

EMPLOYES INFIDELES

Georges R..., employé chez M. Delesalle, rue de Courtrai, à Lille, a dérobé à son patron, des marchandises qu'il a revendues à un sieur Auguste Degruyter, demeurant rue de Courtrai. On a retrouvé la trace d'environ 200 francs de détournements.

Les deux prévenus sont condamnés à quatre mois de prison sans sursis.

AFFAIRES DIVERSES

50 francs d'amende à Preth, à Lesquin, poursuivi pour falsification du lait.

— Une belge, Aurélie Farvarque, 57 ans, demeurant à Bottignies, a mis en vente, sous le nom de beurre pur, un produit margarine à 95 %.

Le tribunal s'est montré très sévère ; il a condamné la peu scrupuleuse marchande à un mois de prison sans sursis et 500 francs d'amende.

— Un mois de prison à Charles Lamarque, 29 ans, à Wambrechies, pour coups à une dame Tilleghien, cabaretière, à Roncq. Défenseur, Me Adam.

— 8 jours avec sursis à Rémi Maréchal, 18 ans, à Roubaix, pour abus de confiance d'une somme de 20 francs. Défenseur, Me Devaux.

— César Gallet, maraîcher, à Loos, et Auguste Delasière, 17 ans, à Loos, sont cités à plusieurs reprises, dans les champs de MM. Lepers et Marchand, et y ont dérobé des récoltes. 4 mois à César Gallet, 2 mois avec sursis à Delasière. Défenseur, Me Marcel Decroix.

— 50 francs d'amende à Anatole Lecocq, à Croix, pour coups à un sieur Belosse. Lecocq, arrêté pour affaire de mœurs est acquitté de ce chef. Défenseur, Me Parmentier fils.

— 40 jours à Henri Varstraete, à Marcq-en-Barœul : vol de 40 francs chez M. Heuré.

— Deux mois de prison à Gustave Meurisse, 29 ans, à Wattrelos, ouvrier mouleur ; cet individu fut envoyé au travail chez M. Jean Desrousseaux, 88, rue du Touquet, à Tourcoing. Il y déroba une bague en or, appartenant à Mlle Desrousseaux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DUNKERQUE

LA CONTREBANDE EN CANOT AUTOMOBILE

Nous avons relaté en son temps, la saisie, sur la plage de Loon, de 12 ballots de tabac étranger. Les douaniers furent amenés à soupçonner un cabaretier de Dunkerque, Désiré Eckman et un marin de Rosendaël, Fernand Fahy, d'avoir débarqué ces ballots d'un canot automobile.

Les deux individus désignés protestèrent contre cette accusation.

Appelée une première fois devant la tribunal correctionnel de Dunkerque, l'affaire fut renvoyée à la demande de l'Administration des douanes qui voulait faire entendre un témoin à charge.

Les inculpés ont comparu à nouveau à l'audience de samedi; M. Jeanssen, ancien marin, a fait une déposition accablante pour les prévenus, assurant avoir vu Eckman et Fahy débarquer le tabac du canot automobile.

Les inculpés ont été condamnés, malgré leurs protestations d'innocence, à 4 mois de prison et à 14.625 francs d'amende.

Le canot automobile, mis sous séquestre, depuis la saisie des ballots, a été définitivement confisqué.

BAIGNADE MORTELLE

Le 14 mai dernier, un apprenti de Coudekerque-Branche, Aimé Franchoie, 18 ans, se fracturait le crâne en plongeant dans le bassin de natation des « Bains Dunkerquois ».

Le parquet ouvrit une enquête; le Directeur et le maître nageur furent cités en correctionnelle, sous prétexte que cet accident mortel était la conséquence d'un défaut de surveillance dans cet établissement.

Après une très habile plaidoirie de Me René Hovelt et l'audition des témoins qui déclarèrent que la victime avait trompé la vigilance du maître nageur, les deux inculpés ont été acquittés.

LE DRAME DU PONT THIERS

René Turpin, 22 ans, ce mécanicien qui, le 2 juin, tira un coup de révolver dans la direction de sa femme, née Alice Prauwaert, au moment où celle-ci passait sur le pont Thiers, a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

DEUIL

Vous êtes priés d'assister aux Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Vincent de Paul, le mercredi 22 juin 1910, pendant toute la matinée et à l'Obit Solennel qui sera chanté le même jour, à 11 heures (les Laudes à 10 h. 1/2), pour le repos de l'âme de

Madame Lucien ROGEZ

née Elodie-Louise DUREZ

décédée à Lille le 28 mai 1910, dans sa 32e année.

19,21,22 j.
4250

Port de Dunkerque

ENTRÉES du 17 juin

Brest, v. fr. Jeanna d'Arc, 277 tx, Joonnekyndt, d. m. Compagnie Bretonne.
Pauillac, v. f. Beck frères, 1164, Lewintre, d. m. Leroy.
Iquique, v. a. Baroda, 2212, Brown, nitrate. Fayol.

Du 18 juin

Havre, v. f. Jean-Bart, 149, Bocage, d. m. De Baecker.

SORTIES du 17 juin

Londres, v. a. Hurlford, 154, Clements, d. m. Morel.
Bayonne, v. f. Flandre, 250, Horthion, d. m. Leroy.
Blyth, vap. d. Gallia, 1183, Neelsen, lège. Leroy.
Barry, v. a. Glenmoreg, 280, Souter, lège. De Baecker.
Newcastle, v. n. Urda, 371, Bjonness, lège. Parisis.

Du 18 juin

Mehtil, goël. n. Bauta, 252, Schroder, lège. Parisis.
Londres, vap. dan. Excellence Pieske, 1298, Rasmussen, lège. Parisis.
Hambourg, v. fr. Listrac, 114, Gueron, d. m. Hecquet.
Boulogne, vap. fr. Penfeld, 481, Bulot, d. m. Leroy.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Falmouth 17, 3-m. fr. Ed. Detaille	S-Francisco
Queenstown 17, 3-m. tr. V de Dijon	Melbourne
Ipswich 16, sl. Emma	Dunkerque

PASSAGES. — Sagres 15, st. Glenfinlas, Calcutta à Dunkerque. — Las Palmas 17, st. Anstralind, Adélaïde à Londres et Dunkerque — Malte, 17, st. Walton Hall, Madras à Marseille et Dunkerque.

RENCONTRE. — Le 4 juin, par 38° Nord et 45° Ouest, le 3-m. ang. Queen Elizabeth, all. de Geelong à Dunkerque avec blé.

MARCHÉS

COURS DU MARCHE REGLEMENTE DE LA REGION DU NORD

Lille, le 18 juin 1910.

Avelas jaune. — Courant 18,10; prochain 18,30; juillet-août 18,25; 4 derniers 17,30. Circulation 1200; stock 3130. Tendance calme.

Avoine blanche. — Courant 18,20 acheteur; prochain 18,50; juillet-août 19,75; 4 derniers 17,40 à 17,25. Circulation 2850; stock 3900. Tendance calme.

Blé roux bigarré. — Courant 24,25; prochain 24,65; juillet-août 24,35; 4 derniers 23,30. Tendance calme.

Blé blanc. — Courant 25,25; prochain 25,25; juillet-août 25,»; 4 derniers 24,». Tendance calme.

LILLE, 18 juin 1910.

Sucre : Cuite 1er jet, 40,75. — Pain n° 1, 90,50. — Cassés, boîtes de 5 kilos, 81,». 3/6 fin disponible, 57,50. — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des alcools au livrable. — Courant, 57,50. — Prochain, 57,50. — J. A., 57,50. — 4 derniers, 48,». — 3 d'octobre, 45,75. — 4 premiers, 45,50.

Essence de térébenthine, garantie pure, les 100 kilos, pris à Lille, sans escompte, 109 fr.

STEENVOORDE, 16 juin.

Avoine, 10 fr. l'hectolitre. — Seigle, 14 fr. l'hectolitre.

MERVILLE, 16 juin.

Froment nouveau 18,50 les 80 kilos. — Haricots lingots 50,»» à 52,»» les 85 kilos. — Pois verts 30,»» à 32,»» les 85 kilos. — Avoine, 18.50 les 85 kilos. — Paille de froment, 50 fr. les 1000 kilos. — Paille d'avoine, 30 fr. id.

ESTAIRES, 16 juin.

Froment, les 80 kilos, 18 francs. — Haricots, les 81 kil., 42 fr. — Lingots, 48 à 55. — Pois verts, les 85 k., 20 à 25. — Avoine, les 100 k., 19,75. — Paille de froment, les 1000 k., 44 fr. — Paille d'avoine, les 1000 kilos, 22 fr. — Foin de trèfle, les 1000 k., 110 fr. — Porcs par demi, le 1/2 k., 0,65. — Lard frais, 1re qual., la livre 0,70. — Jambons, le 1/2 kil., 1,05. — Jambonnettes, le 1/2 kil., 0,80. — Lard fumé, vendu sur les planches, le 1/2 kil., 0,85. — Graisse fondue, le 1/2 kil., 0,90. — Tourteaux de lin, 23,50. — Id. de colza, 19 fr. — Mélassée à base de lin, 16,50. — Graine de lin, 32 fr.

ARRAS, 16 juin.

Huiles. — (les 91 kilos) Œillette pays, 129 f — (les 100 kilos) Pavot à froid., 99; Pavot froissa, 95. — Colza étrang., 61 fr. — Lin des Indes, 83. — Lin Plata, 81. — Pavot ind. 90 francs.

Tourteaux de graines indigènes, les 104 kilos : Cameline, »,». — De graines étrang., les 101 kilos, Pavot, 12 fr. — Lin, 22,25.

Graine, l'hectolitre. — Avoine nouvelle, 7,25 à 8,25.

Farine. — Cylindre, 33 fr. — Meule, 32 fr.

Son. — 14 francs.

MARCHE AUX BESTIAUX. — On avait amené environ 850 vaches, génisses et taureaux.

Vente très active sur les laitières de qualité; vente plus difficile sur les autres sortes.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 540 à 640 fr. et même plusieurs ont été vendues de 700 à 728 francs.

La bournaisienne de 420 à 540 francs et la picarde de 300 à 400 francs.

Les alainières maintiennent leurs cours. Elles valent, suivant âge et qualité, de 0,75 à 0,95 le kilo vivant.

Le cours de la bête grasse se maintient il varie, suivant jeunesse et qualité, de 0,70 à 0,90 le kilo vivant.

AIRE, 17 juin.

Blé, 19,33 l'hectolitre. — Avoine, 10,96 l'hect. — Poulets, les deux, 5,75.

Les Acheteurs de CHRONOMÈTRES, MONTRES, PENDULES

ont le plus grand intérêt à consulter les *Catalogues illustrés* envoyés franco par

F. AMIET Asc. Directeur de l'Ecole Municipale d'Horlogerie, Fournisseur du Chronomètre offert par le Diocèse en Souverain Pontife.

MAISON FONDÉE en 1191 — BESANÇON, Doubs

Premiers beaux jours

Si une époque est indiquée pour suivre la médication dépurative, c'est celle dans laquelle nous entrons, pour ceux qui ont été victimes de maladies de peau, vices de sang, humeurs, alcères variqueux, etc., pour ceux ou celles qui craignent les mauvais rencontreux boutons du visage, les différentes éruptions cutanées si fréquentes au printemps, nous indiquons aux rares personnes qui l'ignoreraient, la médication Delozenne, Baume Ste-Geneviève, le pot 1 fr. 50 et le Dépuratif Delozenne, 4 fr. la flacon, que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies, et au dépôt général, Phie Dubus, 7, rue des Arts, en face de la rue de Roubaix.

Ces produits existent depuis de longues années et ont toujours donné des résultats merveilleux (quelle que soit l'ancienneté de l'affection) que prouvent les milliers d'attestations.

LE MEILLEUR CAFÉ *est le CAFÉ FIN de la MAISON* WATERLOT-LAMBELIN

Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

René CARTON, successeur.

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE		ŒUFS				POMMES DE TERRE	
	le kilo		le mille				les 100 kilos	
			Normde		Picardie			
Paris, 15 juin (pour comparaison)	Normandie	2,80 2,70	extra	100 125	100 124		Hollande	10,»» 15,»»
	Bretagne	2,50 3,06	choix	80 94	80 94		Rondes hât.	10,»» 11,»»
	Touraine	2,50 3,10	ordre	58 74	72 76		Rouges s.	11,»» 12,»
	Nord et Est.	2,40 2,96						
Lille, 15 juin	3,»» à 3,20 le kilo		10,»» à »,»» le cent				4,50 à »,»» les 100 k	
Aire, 17 juin	2,70 à »,»» le kilo		2,60 à »,»» le quart				6,50 à »,»» les 100 k.	
Armentières, 13 juin	3,00 à »,»» le kilo		10,»» à »»,»» le cent				10,»» à »»,»» les 100 k	
Arnèke, 14 juin	3,»» à 3,20 le kilo		1,90 à 2,10 le quart					
Avesnes, 3 juin	1,95 à 1,40 la livre		2,40 à 2,50 le quart					
Baillœul, 16 juin	1,30 à »,»» la livre		10,»» à »,»» le cent				4,»» à »,»» les 100 k.	
Bergues, 13 juin	2,80 à 3,07 le kilo		2,45 à »,»» le quart				8,»» à »,»» les 100 k.	
Bourbourg, 14 juin	2,60 à 3,»» le kilo		2,40 à 2,60 le quart				6,»» à 9,»» les 100 k	
Cambrai, 11 juin	1,80 à 1,40 la livre		2,10 à 2,20 le quart				9,»» à 10,»» les 100 k.	
Cassel, 10 juin	1,30 à 1,50 le livre		2,»» à 2,10 le quart					
Courtrai, 13 juin	2,70 à 3,»» le kilo		2,50 à »,»» la quart				5,»» à »,»» les 100 k.	
Cysoing, 14 juin	1,50 à »,»» la livre		2,50 à »,»» le quart				10,»» à »,»» les 100 k.	
Douai, 11 juin	1,50 à »,»» la livre		2,20 à »,»» le quart				0,25 à »,»» le kilo	
Estaires, 18 juin	1,50 à 1,60 la livre		2,50 à 3,»» le quart				3,»» à 6,»» les 100 k.	
Etrœungt, 16 juin	1,25 à »,»» la livre		2,30 à »,»» le quart					
Fourmies, 7 juin	1,30 à »,»» la livre		2,10 à »»,»» le quart					
Haubourdin, 3 juin	1,30 à »,»» la livre		1,30 à »,»» la 1/2 q.					
Hazebrouck, 13 juin	1,25 à 1,50 la livre		2,25 à 2,50 le quart					
La Bassée, 16 juin	1,65 à 1,70 la livre		2,30 à 2,50 le quart				10,»» à »,»» les 100 k.	
Landrecies, 11 juin	1,30 à 1,35 la livre		2,30 à 2,40 le quart.					
Lannoy 21 mai	3,»» à 3,30 le kilo		2,30 à 2,40 le quart					
Merville 15 juin	1,40 à »,»» la livre		2,20 à »,»» le quart				4,50 à 9,»» les 100 k.	
Ors, 14 juin	1,30 à 1,35 la livre		2,40 à 2,50 le quart					
Quesnoy-s-D., 16 juin	1,55 à 1,65 la livre		2,80 à 3,»» le quart					
Saint Amand, 4 juin	1,35 à 1,45 la livre		2,50 à »»,»» le quart					
Steenvoorde, 16 juin	1,40 à 1,60 la livre		2,40 à 2,60 le quart					
Seclin, 13 juin	1,60 à 1,70 le livre		2,90 à 3,00 le quart					
Solesmes, 10 juin	1,60 à »,»» la livre		2,20 à »,»» le quart				9,»» à 10 les 100 k.	
Somain, 9 juin	1,40 à 1,55 la livre		1,40 à 1,45 le 1/2 q.					
Valenciennes, 11 juin	1,55 à »,»» la livre		2,40 à »,»» le quart					
Wasquehal								

Le Curatif Vaugirard

dans le Traitement de la

TUBERCULOSE

et ses MALADIES du POUMON

Sémécourt, 9 août 1908.

Monsieur Logeais, Pharmacien, 37, Avenue Marceau, Paris.

Au printemps dernier, j'emportais à la campagne 6 bouteilles de votre « CURATIF VAUGIRARD ». *Selon vos prescriptions, je les administrai à une jeune femme qui avait été envoyée pendant l'hiver dans un sanatorium d'Alsace. Elle en est revenue beaucoup mieux, mais pas guérie, conservant encore de l'inflammation à la plèvre. Elle prit votre* « CURATIF VAUGIRARD » *et, aussitôt, elle se sentit redevenir plus forte, l'appétit excellent et régulier ; après le traitement elle alla retrouver son médecin sans rien lui dire. Celui-ci, l'ayant auscultée s'écria : « Mais c'est merveilleux, vous êtes complètement guérie ! » Depuis elle continue à jouir d'une santé parfaite; elle prend de l'embonpoint, son visage pâle autrefois est coloré, en somme elle ne peut exprimer sa reconnaissance de l'avoir tirée de ce mauvais pas, gloire qui revient seulement à vous par le* « CURATIF VAUGIRARD » *qui opère tant de guérisons.*

Recevez, Monsieur, avec l'expression de mon admiration pour votre belle découverte, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

J. PONCELET,

Sémécourt, par Maupères-les-Mets (Lorraine).

P.-S. — Prix du flacon de « CURATIF VAUGIRARD » : 4 francs.

CONSEIL PRÉCIEUX

A ceux qui ne connaissent pas encore L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

nous conseillons vivement de goûter cet INCOMPARABLE APÉRITIF recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER UN « TRILLES »

et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille

GUÉRISON CERTAINE PAR L'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIÉGE

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux.

Reçoit tandi et mercredi, de 2 à 5 heures, en son institut, 76, rue de l'Institut, à JUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Aumôniers

C'EST LE PRINTEMPS

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps ; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales, dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les Dragées de Santé, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi ces Dragées conviennent-elles bien à cette époque de l'année pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière puisqu'on les prend le soir au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient 100 Dragées ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies et ou dépôt général chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille, qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat poste.

TRAITEMENT SPECIAL des affections de l'ESTOMAC & des INTESTINS

MALADIES NERVEUSES, etc.

CURES de Repos et de Convalescence.

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique)

PELADE NOTICE GRATUITE à ARNIX, pharmacien, rue Matabiau, Toulouse

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX

Maçonnerie — Béton armé

Montage de Chaudières et Cheminées d'usines

Plâtrage — Plafonnage

Citernages — Enduits en simili-pierre

ENTRETIEN ET REPARATIONS

S. GOFFIN, Ingénieur Entrepreneur

48, rue de l'Epeule, Roubaix. Téléphone 749

BOURSE DE LILLE

DU 18 JUIN 1910

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Albi (2 janvier 1910)	244 —	— —
Aniche (31 décembre 1909)	1910 —	1910 —
Anzin (1er juillet 1909)	— —	9490 —
Blanzy (1er décembre 1909)	1960 —	— —
Bruay entière	1184 —	1184 —
Bruay 10e (15 février 1910)	119 50	119 —
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	— —	5351 —
— 1/50e (15 nov. 1909)	108 25	108 —
Campagnac (1er juillet 09)	273 —	— —
Carvin entière (3 septemb.)	— —	— —
Carvin 5e (1er sept. 1909)	— —	718 —
La Clarence (origine)	473 —	470 —
Courrières (30 sept. 1909)	3452 —	3451 —
Crespin tit. verts (origine)	95 —	— —
Douchy (31 décembre 1909)	1120 —	1125 —
Dourges 100e (1er mai 1910)	399 —	399 —
Drocourt 1800 (30 oct. 1909)	— —	— —
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	705 —	— —
Drocourt 3500	— —	— —
Drocourt le 10e	705 —	— —
Escarpelle (1er décemb. 09)	1045 —	1047 —
Ferfay (2 janvier 1910)	481 —	481 —
Flines-Raches (coup. att.)	88 50	89 75
Lens ent. p. (30 sept. 09)	1080 —	1070 —
Lens 10e (30 sept. 1909)	108 25	108 75
Liévin (1er décembre 1909)	— —	4455 —
Liévin 100e	149 75	149 75
Ligny-l-Aire (15 juin 1909)	— —	630 —
Marles 30 % (15 juin 1910	2490 —	2480 —
Marles 70 % (2 janvier 1910)	3385 —	3375 —
Marles 20e (2 janvier 1910)	170 25	170 25
Meurchin 5e (31 août 1909)	— —	— —
Nord d'Alais (origine)	290 —	290 —
Ostricourt (10 janvier 1910)	— —	— —
Thivencelles (1er juill. 09)	1351 —	1351 —
Vicoigne ect. (15 nov. 09)	1710 —	1710 —
Vicoigne 10e	173 —	— —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	690 —
Verley-Decroix	— —	1320 —
Devilder et Cie	— —	2155 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	585 —	584 —
Rousseau	— —	406 —
S-Sauve-Arras (15 jan. 1910)	— —	225 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 09)	— —	3400 —
Margarine-Beth. (1er oct. 09)	— —	309 —
Denain-Anzin (1er déc. 09)	— —	2110 —
La Lucette	— —	625 —
Senelle (30 juin 1909)	— —	720 —
Lille et Bonalères pr.	— —	600 —
Pompes-St-Amand	— —	825 —
Tramways Electr. de Lille	— —	615 —
Pouillier-Long	— —	51 —
Chantiers de France	— —	475 —
F. Durot	— —	180 —
Etablissements Wibaux	— —	180 —
Laiterie Nord de la France	415 —	415 —

Petite Bourse du 18 au comptant

VALEURS	Cpt.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
3%	[illegible]	[illegible]	Ville de Paris	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 3%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chine 4 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rente 4%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1886	[illegible]	[illegible]	Crédit Lyonnais	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1888	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1894	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1897	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1903	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1909	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Rente 3% 1910	[illegible]	[illegible]	Comptoir National	[illegible]	[illegible]
Rente 4% 1909	[illegible]	[illegible]	Banque de Paris	[illegible]	[illegible]
Rente 4% 1910	[illegible]	[illegible]	Banque de l'Union Parisienne	[illegible]	[illegible]
Rente 5% 1909	[illegible]	[illegible]	Suez	[illegible]	[illegible]
Rente 5% 1910	[illegible]	[illegible]	Rio	[illegible]	[illegible]
Russe 1906	[illegible]	[illegible]	Chartered	[illegible]	[illegible]
Russe 1909	[illegible]	[illegible]	Goldfields	[illegible]	[illegible]
Russe 1910	[illegible]	[illegible]	Debeers	[illegible]	[illegible]
Russe Bons 5%	[illegible]	[illegible]	Chemins Espagnols	[illegible]	[illegible]
Russe Bons 6%	[illegible]	[illegible]	Tabacs Portugais	[illegible]	[illegible]
Japon 1905	[illegible]	[illegible]	Lautoka	[illegible]	[illegible]
Japon 1907	[illegible]	[illegible]	Ottomane	[illegible]	[illegible]
Japon 1908	[illegible]	[illegible]	Obligations		
Japon 1909	[illegible]	[illegible]	Nord 3%	[illegible]	[illegible]
Japon 1910	[illegible]	[illegible]	Est 3%	[illegible]	[illegible]
Chinois 6%	[illegible]	[illegible]	Ouest 3% ancien	[illegible]	[illegible]
Ville Madrid	[illegible]	[illegible]	Ouest 3% nouveau	[illegible]	[illegible]
Lots 1871	[illegible]	[illegible]	P.-L.-M. 3% ancien	[illegible]	[illegible]
Lots 1906	[illegible]	[illegible]	P.-L.-M. 3% nouveau	[illegible]	[illegible]
Lots 1906 Bons	[illegible]	[illegible]			

BOURSE DE LONDRES

DU 16 JUIN 1910	Précéd.	Ouverture
Consolidés	81 15/16	81 15/16
Extérieurs	91 1/4	91 1/4
Turc (série D)	92 3/4	92 3/4
Banque ottomane	18 3/4	18 3/4
Rio-Tinto	65 5/8	65 3/8
Consolidés Goldfield	6 11/32	6 11/32
East-Rand	5 5/16	5 5/16
Rand-Mines	9 3/32	9 3/32
Chartered	1 9/16	1 9/16
Robinson Gold	10 3/8	10 3/8

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 200 millions de francs

Entièrement versés

Les Agences à :

ROUBAIX, 57-59, rue de la Gare ;

TOURCOING, 19, rue Carnot ;

paient dès à présent les COUPONS à l'échéance 1er juillet 1910.

ORDRES DE BOURSE (comptant ou terme)

Versements, Echanges, Transferts

Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc.

Souscriptions, LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES

Dépôt de Colis

FEUILLETON N° 24

J. Coudry du Jardinet

L'ANNEAU DU MEURTRIER

A la vue de Paméla Moreno resta un instant absorbé dans ses pensées. Mais Luigi ayant paru à côté de sa fiancée, son adversaire évincé porta la main à son poignard.

L'homme masqué le retint en lui disant :

— Tout vient à point à qui sait attendre.

— Qui me dit que nous réussirons ?

— Moi.

— N'a-t-on pas vu avorter les projets les mieux combinés ?

— J'en ai réalisé de bien plus aventureux que celui-ci.

— Le plus simple serait de lui plonger le poignard.....

— Eh bien ! si tu trouves ce moyen meilleur, emploie-le. Mais prends garde de le faire écharper.

Moreno, se trouvant en face d'une difficulté presque insurmontable, se tut.

La vision, d'ailleurs, avait disparu.

Après